

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.11.195

**Mutualisation de la
prévention avec les
communes membres
pour l'élaboration et
la mise à jour du
document unique
d'évaluation des
risques
professionnels :
création d'un comité
de pilotage**

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2011**

Secrétaire de séance : Rachid RAHMANI

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Redwan LOUHMAI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Dominique LASNIER, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Catherine PEREZ à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Janine GUINANDIE par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

André BONICHON, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Victor KERRIGUY, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.11.195**

AFFAIRES GENERALES / RESSOURCES
HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur LOUIS**

**MUTUALISATION DE LA PREVENTION AVEC LES COMMUNES MEMBRES POUR
L'ELABORATION ET LA MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES
RISQUES PROFESSIONNELS : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE**

En application du décret n° 2011-1016 du 5 novembre 2001, les employeurs territoriaux doivent transcrire dans un document unique, les résultats de l'évaluation des risques à laquelle ils ont procédé dans le cadre de leur obligation générale de prévention des risques professionnels.

Le document unique doit comporter un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail et faire l'objet d'une mise à jour régulière (au moins une fois par an) et lors des modifications des conditions de travail (transformation de l'outillage, révélation de risques non identifiés jusqu'alors, survenance d'un accident de travail...).

Il doit aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions correctives et préventives visant à améliorer les conditions de sécurité du personnel.

Le GrandAngoulême a élaboré et fait vivre son document unique depuis 2007. Les communes de l'agglomération sont, pour la plupart, en difficulté et demandent à bénéficier d'un appui à la réalisation du document. Fort de son expérience, le GrandAngoulême propose d'assister les communes pour la mise en place de leur document unique.

Pour le bon déroulement de la démarche, il convient de constituer un comité de pilotage chargé de :

- lancer et suivre le projet,
- valider la méthode retenue et le plan de communication,
- définir les moyens,
- effectuer un bilan à évaluation du projet par le FNP.

Ce comité de pilotage serait composé de :

- 2 élus communautaires
- 2 DGS des communes
- du DGS de la communauté
- du préventeur du centre de gestion de la fonction publique territoriale
- de la responsable du service prévention des risques professionnels

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 mars 2011,

.../...

Vu l'avis favorable de la commission Ressources humaines / systèmes d'information du 27 septembre 2011,

Je vous propose :

DE CREER le comité de pilotage "document unique mutualisé",

DE DESIGNER Monsieur Didier LOUIS et Monsieur Dominique THUILLIER membres du comité de pilotage.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 novembre 2011	<u>Affiché le :</u> 10 novembre 2011